



Syndicat National des Contrôleurs du Trafic Aérien

Aix-en-Provence, mardi 2 mars 2021

Le bureau national du SNCTA
1, rue Vincent Auriol
13617 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

À

M. Guillaume Blandel
Directeur des opérations
DSNA / DO
9, rue de Champagne
91200 ATHIS-MONS

Objet : ordre du jour de la réunion du du 9 mars 2021 du groupe de travail permanent contrôle d'aérodrome des terrains de groupes F et G.

Copie : M. Alain Landart, animateur du GT.

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'ordre du jour transmis, voici les points que le SNCTA aimerait voir spécifiquement abordés lors du prochain GTP du 9 mars 2021 :

- **Suivi des points abordés en CT DO :**

- **Étampes** : le SNCTA demande un retour clair sur les conditions de fermeture du service du contrôle aérien sur ce terrain, en particulier sur le calendrier et le reclassement des 2 agents encore en activité (PRC, PRS, priorité de mutation) ;

- **Lognes** : une mission DO doit être menée pour discuter d'un schéma d'armement pérenne et donc un BO associé. Quel est le calendrier de travail ?

- **Perpignan** : le SNCTA souhaite être associé à la présentation du rapport consécutif aux problèmes d'incursions de piste. Comment la DO compte-t-elle revenir vers les représentants du personnel sur ce sujet précis ?

- **Dzaoudzi** : le besoin opérationnel pour ce terrain a été fixé à 5, objectif notoirement insuffisant qui ne prend pas en compte le fort *turn over* sur ce terrain. Qu'en est-il ? Par ailleurs, au regard des départs prévus en CdM, les perspectives sur l'effectif à moyen terme ne sont pas bonnes (3 départs à venir). Comment la DO compte-t-elle régler cette problématique ?

- **Cannes** : une mission DO/SDRH a été décidée. Quels en sont le calendrier et les modalités ?

- **Détachements courts sur les terrains des groupes F et G** : le SNCTA sollicite des informations sur l'attribution de postes (modalités, arrêté) et souhaite comprendre concrètement le principe d'avancée de carrière accélérée vers le RTAC.

- **Réserves opérationnelles** : la question de la gestion des téléphones professionnels lors des RO hors site sur les terrains F et G soulève des débats en SNA. Quelle est la doctrine appliquée ?
- **Pauses identifiées sur les terrains de groupe G** : le SNCTA sollicite un état des lieux sur ce sujet.
- **Déploiement d'outils de simulations pour terrains de groupes F et G** : le SNCTA souhaiterait connaître les intentions de la DO sur cette problématique ;
- **Chargés d'affaires en SNA pour les terrains F et G** : au regard de l'expérience et des exigences de ce poste, le SNCTA souhaiterait qu'il soit tenu compte dans le profil des candidats, d'une priorité à des agents ayant ou ayant eu une expérience contrôle dans leur carrière.
- **Tours Val de Loire** : LFOT deviendra un terrain géré par la DSNA au 1^{er} juillet 2021. Le SNCTA souhaite qu'un point complet soit réalisé : nombre et date des recrutements en emploi réservé, conditions d'ouverture, outils techniques disponibles, schéma d'armement et BO.
- **Remote Tower Center (RTC) de Blagnac** : le terrain de Tours Val de Loire sera à terme contrôlé depuis Blagnac dans un RTC. Le SNCTA souhaite connaître précisément
 - l'avancement (et la *roadmap*) du projet ;
 - les outils techniques mis à disposition des contrôleurs de ce premier RTC ;
 - le nombre et le nom des autres terrains susceptibles d'intégrer ce RTC ;
 - les conditions de reclassements des contrôleurs sur les terrains destinés à fermer ;
 - les conditions d'affectation des contrôleurs destinés à travailler dans ce RTC.
- **Équipement de gestion des plans de vols (PLN)** : la DSNA équipe ses terrains de contrôle avec différents outils de gestion PLN. SIGMA est un outil efficace mais qui date. CADAS est un outil nouveau, inadapté dont le manque d'ergonomie est criant, le SNCTA le signale depuis des années. VIGIE est reconnue pour son ergonomie et son efficacité. Que prévoit la DSNA pour améliorer la situation ?

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Bureau national du SNCTA et la COMTS du SNCTA,

Loic Parisi



Stéphane Lonné

